

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes ANTOINE Michèle, BOYER Candice, CHABRAT Béatrice et DUBOIS Véronique.
MM. LEMAITRE Yves, RÉMOND Bruno et ROLLET Thibault.

EXCUSÉS :

Mme AYADI Jalila et Mr MAUBORGNE Xavier.
Mme LANGRY Véronique a donné pouvoir à Mr RÉMOND Bruno.

SECRÉTAIRE :

Mr ROLLET Thibault.

Le compte rendu de la séance du 27 Juin 2024 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

SDESM

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussièrès, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée au SDESM.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** l'adhésion de ces communes au SDESM.

RPI/ ÉCOLE

Suite à un comptage le jour de la rentrée, et au passage en commission le jeudi suivant, notre RPI s'est vu accordé l'ouverture d'une classe supplémentaire pour l'année 2024/2025.

La nouvelle classe a ouvert le jeudi suivant suite à la nomination de Mme Isabelle Jussaume.

L'école d'Andrezel accueille donc 3 classes (GS, CP et CE1) et 70 enfants.

Deux bus sont nécessaires le midi pour conduire les élèves à la cantine.

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont aidé au déménagement et au réaménagement des salles de classe.

TRAVAUX

Entretien du Village

Monsieur le Maire fait un rapide point sur l'entretien du village qui n'est pas impeccable. Il rappelle cependant que notre agent technique n'est pas à plein temps et que ce dernier fait de multiples travaux d'entretien au niveau de l'école. Monsieur le Maire remercie les andrezéliens qui entretiennent leur trottoir.

Passages Piétons et Zebra Bus

Monsieur le Maire informe les conseillers que les passages piétons ont été rénovés et créés comme demandé lors du dernier conseil municipal. Des marquages au sol pour les emplacements de bus ont aussi été réalisés par la Société DECAUDIN pour un montant de 2 525.26€ TTC.

Rénovation Eclairage Public

Les travaux de rénovation des luminaires de l'éclairage public du Truisy et du lotissement de la Borde doivent avoir lieu au mois de novembre/décembre.

Remplacement du transformateur électrique

Les travaux de remplacement du transformateur électrique de la Rue Tournebride sont prévus pour le mois d'octobre/novembre.

Dossier DETR

Le dossier de subvention DETR pour la création d'une réserve incendie au Truisy a été accepté. Monsieur le Maire a rencontré l'entreprise en charge des travaux avec le chef du centre de secours de Guignes afin de valider les plans.

Déviations de Guignes

Suite au passage de nombreux véhicules lors des travaux de cet été pour la déviation de Guignes, la route du Truisy a été endommagée. Monsieur le Maire en a fait part au Département.

COURRIER de Mr Guillaume BRIAIS

Monsieur le Maire informe le Conseil, que suite à une première entrevue en Mairie, il a reçu un courrier recommandé de la part de Mr Guillaume BRIAIS, propriétaire d'un terrain en zone agricole sur notre commune. Ce dernier demande la modification du PLU afin que sa parcelle soit constructible.

Après lecture du courrier et discussions, le Conseil Municipal ne souhaite pas entamer une révision du PLU.

DÉCHETS VERTS

Monsieur le Maire fait part au Conseil que suite au passage de la Gendarmerie et à l'avertissement qui lui a été fait concernant le brûlage des déchets verts, il se voit contraint d'interdire le dépôt des déchets verts sur le tas derrière la ferme. Dorénavant les habitants sont invités à emmener leurs déchets verts à la déchetterie ou bien à utiliser le service de ramassage des végétaux du Sietom.

SORTIE DES AÎNÉS

Monsieur le Maire propose au Conseil de prendre en charge à hauteur de 30€ une participation sur le coût de la sortie des aînés du 12 octobre prochain pour les bénévoles de la bibliothèque, les membres du Conseil Municipal et les membres de l'Andrezélienne.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** cette proposition.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h35.